

REPRESENTATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE

La **comptabilité** nationale est la **représentation** de l'activité économique nationale : qui dit représentation dit **convention** et **interprétation**.

La meilleure preuve est qu'il n'y a pas « **une** » comptabilité nationale, mais plusieurs cadres comptables : le système dit « **normalisé** » élaboré par l'**OECE** (Organisation Européenne de la Coopération Economique) en **1950** et repris ensuite par l'**ONU** ; le système de comptabilité soviétique ou comptabilité du produit matériel qui propose sur des bases tout à fait différentes de celles adoptées par les pays occidentaux ; enfin, le système particulier dont la France a disposé de **1954 à 1976**.

Disons pour simplifier que la représentation de l'activité économique nationale dérive largement de l'**approche keynésienne** en termes de **flux** et de **circuit** ; naturellement, les progrès de l'analyse économique se sont traduits par un certain nombre de développement du cadre comptable.

Il est quelque abusif de parler des « **données** » chiffrées par la Comptabilité Nationale. L'objet économique n'existe pas en soi ; il est « **construit** ». Ce sont les modalités de cette construction qui sont indiquées dans ce chapitre.

I- Méthodes et Instruments : la comptabilité nationale

La **comptabilité** est définie comme « **art, action de tenir des comptes en règles** » (**Littré**). Il s'agit d'un instrument essentiel de collecte, de recensement de données chiffrées quantifiées qui peut s'appliquer à des domaines et des unités économiques très différentes.

On peut ainsi envisager les « **micro-comptabilités** », les comptabilités propres des unités économiques élémentaires : celles relatives aux entreprises privées ou publiques (la périodicité retenue est en général l'année) le bilan et le compte d'exploitation de l'entreprise.

La **comptabilité nationale** est une « **macro-comptabilité** », il s'agit de représenter l'ensemble de l'économie nationale sous forme simplifiée, de dresser ainsi une maquette de économie nationale.

Précisons enfin que c'est essentiellement le système actuel du **S.E.C.N.** qui sera présenté ici : quelques éléments de comparaison seront donnés avec l'ancien système dit de **C.N.F.**, ainsi qu'avec certains systèmes étrangers.

A- Caractéristique générale :

Les comptabilités nationales sont caractérisées par le fait qu'elles privilégient l'analyse en termes de flux, en outre en termes monétaires d'où on déduit des évaluations en volume qui sont reconstruites grâce à un certain nombre d'hypothèses ; une troisième caractéristique rapproche la comptabilité nationale de la comptabilité privée ; une comptabilité en partie double d'où le lien avec la quatrième caractéristique ; les comptes sont nécessairement équilibrés et cette articulation doit être précisée.

1- La prédominance de l'analyse en termes de flux :

La comptabilité patrimoniale s'attache à l'évaluation des éléments de la situation d'un agent économique à un moment donné, la **vue instantanée**, la « **photocopie** » de la situation de cette unité économique à une date déterminée est résumée dans le bilan : celui-ci constitue un relevé complet de tous les avoirs et dettes d'une unité économique ; il indique l'état à un moment donné de ce que possède et de ce que doit celle-ci.

Le tableau est établi sous forme de deux volets : l'**actif** (l'ensemble de ce que l'unité économique possède : **immobilisations, marchandises en stock, créances**) et le **passif** (**l'ensemble des dettes**) ; le solde qui exprime l'excédent d'un des deux côtés sur l'autre (des avoirs sur les dettes par exemple) est inscrit de l'autre côté ; ainsi, par construction, le total de l'actif est égal au total du passif.

La comptabilité nationale se situe dans une perspective différente : l'accent est mis sur les opérations effectuées au cours d'une période sur les flux (et c'est évidemment à ce niveau que l'on retrouve la filiation avec l'analyse keynésienne) : flux de consommation, d'investissement, de pension, de revenu, d'exportation, d'importation...

Un **flux** mesure une grandeur économique appréhendée dans un cadre temporel déterminé, au cours d'une période : il s'agit d'une quantité produite ou consommée sur un laps de temps déterminé ; d'une série d'actes de même nature (consommation, épargne, etc.) répétés sur la période considérée, l'année par exemple, on tire la valeur totale des opérations sur cette période : versements de **salaires**, achats de **voitures** ou d'**obligations**.

Ainsi, les flux renvoient à des durées, à des périodes plus ou moins longues, alors que les **stocks** sont évalués à un instant donné.

L'analyse en termes de flux permet de connaître les variations de stocks. Pour préciser ceci, on va raisonner sur l'articulation entre flux (d'investissement, d'une part, de consommation de capital, d'autre part) et stock (de capital fixe).

Le stock de capital diminue en effet d'importance au cours de la période de l'**usure du capital fixe**, appelé **amortissement économique**, ou encore **consommation de capital fixe** représente la fraction des biens d'équipement qui est détruite au cours de l'année.

Le stock de capital est donc accru du montant de l'investissement brut et réduit du montant de l'amortissement.

La variation du stock de capital au cours de la période est égale à la différence entre le flux d'investissement et le flux d'amortissement :

$$K_{t+1} - K_t = \text{Investissement (brut)} - \text{Amortissement}$$

$$= \text{Investissement net}$$

$$K_{t+1} = K_t + I_b - A_m = K_t + I_n$$

$$\text{Avec } I_n = I_b - A_m \text{ ET donc } I_n = K_{t-1} - K_t$$

$$K_{t+1} = K_t + I_t - A_t$$

L'analyse des seuls flux (d'investissement et d'amortissement) ne permet certes pas le calcul du stock de capital ; elle permet au moins d'évaluer sa variation.

2- Une Comptabilité en termes monétaires :

La comptabilité nationale privilégie les relations entre les agents, entre unités économiques regroupées en catégories, en classes ou groupes au comportement homogène.

Ce sont donc les flux d'échanges entre agents qui sont répertoriés, recensés, évalués. Naturellement, ces flux sont en général bilatéraux en ce sens qu'il n'y a circulation de monnaie, flux monnaie que s'il y a eu en contre-partie circulations de biens réels ou de facteurs de production : ainsi de ce schéma ultra simple ci-dessous, les ménages remettent de la monnaie aux entreprises en échanges des biens et services qu'ils ont achetés : les entreprises versent des rémunérations monétaires aux ménages en contre-partie 1 des services rendus par ces derniers (fourniture de leur force de travail, rémunération des prêts effectués).

La comptabilité nationale ne saisit pas directement la circulation, le mouvement propre aux biens et services ; elle ne saisit que les flux monétaires 2.

Les mouvements réels de l'activité ne font donc pas l'objet d'une saisie directe ; ils doivent être reconstitués puisque ce qui est saisi par la comptabilité nationale ce sont des mouvements en valeur,

c'est-à-dire des quantités multipliées par des prix. Or, d'une date à l'autre, d'une année à l'autre se modifient à la fois les prix et les quantités ; il est essentiel de remarquer que lorsqu'il n'y a pas seulement hausse du niveau général des prix, mais de formation de leur structure ; de la même façon, il est bien connu que la croissance se traduit par une déformation de la structure des productions. D'où la nécessité de distinguer entre évolution (et indice) de valeur, de volume et de prix.

3- Les Différents types d'indice :

L'ensemble des productions de l'année initiale ou année « **zéro** » composé de n marchandises (choux, carottes, acier, disques...) peut être représenté par un vecteur noté :

$$Q_0 = (Q_1, Q_2, \dots, Q_n)$$

Chacun des éléments de type Q_i représente la quantité de la marchandise (i) produite en « **zéro** » ; si on appelle :

$$P_0 = (P_1, P_2, \dots, P_i, \dots, P_n)$$

Les vecteurs prix monétaires constatés au cours de la même période (il s'agit des prix moyens enregistrés sur l'année pour chacune des marchandises) la valeur de la production de l'année 0 aux prix courants est donc définie par :

n

$$\sum_{i=1}^n P_i \cdot Q_i$$

I = 1

4- Une Comptabilité en parties doubles :

La forme moderne de la comptabilité, utilisée par toutes les entreprises de quelque importance, est la comptabilité dite à « **partie double** », ou en « **parties doubles** »

Les faits y sont étudiés de points de vue et donc rangés simultanément dans deux classements, suivant deux critères différents. La même somme est portée en moins sur un compte et en plus sur un autre.

L'exemple classique est celui de l'entreprise qui prélève 100 francs dans sa caisse pour les déposer à sa banque. Le montant de son encaisse diminue de 100 francs et le montant de ses dépôts en banque, de sa créance sur la banque s'accroît du même montant.

La double écriture est évidente : il faut bien deux inscriptions, deux écritures différentes pour faire apparaître d'une part la diminution de l'encaisse, d'autre part l'augmentation du dépôt en banque.

Mais il faut d'abord signaler que l'enseignement des opérations non financières se fait en distinguant entre « **emplois** » et « **ressources** » ; un compte est un tableau à deux colonnes ou, par convention, on porte à droite les ressources et à gauche les emplois.

Toute dépense est un emploi de ses ressources. Les achats auxquels les ménages ont procédé doivent être comptabilisés comme des emplois dans leurs comptes mais par ailleurs ils constituent des ressources pour les entreprises.

5- Structure Comptable :

Comptes non financiers

Entreprises	
Emplois versement de salaires 500	Ressources

Ménages	
Emplois	Ressources salaires reçus 500

Comptes financiers

Entreprises	
Flux net de créances Diminution de l'encaisse 500	Flux net de dettes

Ménages	
Flux net de créances Augmentation de l'encaisse 500	Flux net de dettes

6- Des Comptes équilibrés et articulés :

L'équilibre comptable n'est qu'une convention qu'il convient d'analyser de plus près ; l'articulation des comptes est une deuxième convention dont la fonction doit être également précisée.

A- Equilibre des comptes :

Si l'on envisage le compte d'une unité économique quelconque, ce dernier est, on le sait, présenté en emplois et en ressources ¹ ; la présentation comptable veut que ces comptes soient toujours équilibrés par un solde, différence entre les ressources et les emplois.

Le solde permet donc l'équilibre comptable tout en étant révélateur du déséquilibre économique. Prenons le cas très simple d'une entreprise dont l'on connaît sur un exercice donné le chiffre total des recettes (qui constituent donc des ressources) et des dépenses (qui constituent des emplois).

Dans les trois hypothèses du tableau ci-dessus il y a bien égalité entre le total des ressources et celui des emplois par l'intermédiaire du solde défini comme la valeur absolue de la différence entre recettes et dépenses.

-**Dans la première hypothèse, (a)** les dépenses l'emportent sur les recettes ; le solde vient donc combler la différence et il apparaît ainsi comme une ressource ; en fait, c'est bien exact ; si l'entreprise a fait des pertes, si elle a dépensé plus qu'elle n'a encaissé, c'est qu'elle a pu bénéficier de ressources (emprunts en banque par exemple) qui lui ont permis de survivre.

-**Dans la deuxième hypothèse, (b)** inversement, les recettes sont supérieures aux dépenses, le solde apparaît à gauche dans le tableau, donc en emplois, l'excédent en question a bien été utilisé à quelque chose : soit qu'il ait servi à rembourser un emprunt antérieur, soit à accroître les réserves, les encaisses de l'entreprise (et il s'agit encore de répercussions sur le compte financier), soit qu'il ait été (joyeusement) mangé par le propriétaire de l'entreprise ; et il s'agit là d'un emploi du bénéfice, du profit.

-**Ce n'est que dans la dernière hypothèse, (c)** que les dépenses équilibrent exactement les recettes : l'équilibre comptable coïncide avec l'équilibre économique, l'absence de bénéfice ou de perte, bref un solde nul.

Tableau : Equilibre emplois – ressources.

Emplois (E)	Ressources (R)	Emplois (E)	Ressources (R)	Emplois (E)	Ressources (R)
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
100	80	100	150	100	100
100	Solde 20	Solde 50	-----	-----	-----
	----	-----	150	100	100
	150	150			
	(a)	(b)		(c)	

1. Pour l'ensemble des opérations financières.

Si les comptes sont nécessairement équilibrés, par convention, ce sont les modalités de réalisation de cet équilibre et l'examen du solde comptable qui doivent être analysés et qui présentent un intérêt économique.

B- Articulation des comptes :

L'absence de solde, l'égalité des recettes et des dépenses est parfois trompeuse comme le montre l'exemple suivant 1. Soit une entreprise qui sur la période envisagée a réalisé l'ensemble des opérations suivantes :

- Montant des ventes	: 10 000 francs
- Achats de matières premières	: 3 000 francs
- Salaires versés	: 4 000 francs
- Achat de machines	: 5 000 francs
- Emprunt en banque	: 2 000 francs

1. Cf.R. Granier et J. Giran, OP. cit.

II- Structuration de l'activité économique nationale :

Un certain nombre de **conventions** ont été adoptées pour délimiter et découper le champ de l'analyse retenu ; elles expliquent le regroupement des unités élémentaires en **sept secteurs institutionnels**.

1- Découpage :

On distingue :

A- Le cadre temporel :

La comptabilité nationale comprend bien l'importance que revêt le choix de la période d'analyse. C'est bien en général l'année civile qui est retenue.

Depuis quelques années on élabore également des comptes trimestriels qui permettent de suivre les évolutions conjoncturelles inférieures à l'année, évacuées par les comptabilités de type annuel.

B- Le cadre spatial :

La comptabilité nationale pourrait choisir de représenter l'activité économique des unités ayant la nationalité française ou celles présentes sur le territoire français ; dans le premier cas, on aurait une définition juridique de l'ensemble national, dans le second on privilégierait le critère géographique.

C- Le regroupement :

Le regroupement des hommes, des unités économiques élémentaires peut être effectué de multiples façons : on peut privilégier l'appartenance à une classe sociale (ouvriers, bourgeois, classes moyennes...) dans une optique sociologique ; dans un groupement d'ordre institutionnel l'accent est mis sur les institutions dans lesquelles agissent les agents (c'est la classification en ménages, entreprises, administrations).

On peut également adopter un critère de regroupement d'ordre fonctionnel, à partir des fonctions exercées : production, consommation, accumulation, financement.

2- Les sept secteurs institutionnels :

A- Les sociétés et quasi-sociétés non financières (SQSNF)

Il s'agit du regroupement d'unités institutionnelles qui ont pour fonction principale de produire des biens et des services marchands non financiers et qui ont pour ressources principales le produit de leurs ventes (celles-ci doivent représenter au moins **50%** de leurs ressources).

La forme sociétaire est importante : les formes juridiques peuvent être variées : sociétés anonymes, sociétés à responsabilité limitée, société en nom collectif..., les sociétés se caractérisent par le fait qu'elles ont une personnalité morale distincte, autonome.

Les entreprises individuelles qui n'ont pas de personnalité distincte de celle de l'entrepreneur individuel sont donc exclues de ce secteur institutionnel; leur activité apparaîtra dans le secteur des ménages, des agriculteurs, des petits artisans, des commerçants, professions libérales, petits industriels...

B- Les institutions de crédits :

Ce secteur regroupe les unités institutionnelles dont la fonction principale est de financer, c'est-à-dire de collecter, transformer et répartir les disponibilités financières.

Le rôle des institutions de crédit est de mettre en rapport les agents ayant des besoins de financement, à la recherche de fonds avec ceux ayant des capacités de financement, et recherchant des placements.

Une distinction est opérée en deux sous-secteurs : les institutions de crédit monétaire se caractérisent par le pouvoir de créer de la monnaie et les institutions de crédit non monétaire ne créent pas de monnaie.

C- Les entreprises d'assurance :

Les entreprises regroupées dans ce secteur ont la caractéristique commune de garantir le paiement d'une indemnité en cas de réalisation d'un risque, transformant ainsi des risques individuels en risques collectifs.

Les ressources sont constituées par des primes ou des cotisations volontairement consenties par l'assuré (ce qui le distingue des cotisations de sécurité sociale).

Les objets des contrats peuvent être très variés : assurance **auto** ou **moto**, **assurance-vie**, **décès**, **assurance grêle**, **incendie**, **vol**...

D- Les administrations publiques :

Il s'agit du regroupement d'unités caractérisées par une double fonction principale : produire des services non marchands destinés à l'ensemble de la collectivité d'une part, effectuer des opérations de redistribution du revenu ou de la richesse, d'autre part.

Les ressources sont principalement constituées par des prélèvements **obligatoires** : **impôts**, **cotisations sociales**. Ce secteur est décomposé en **trois sous-secteurs** :

-les administrations publiques centrales regroupent les services de l'Etat et des organismes sous sa dépendance directe (CNRS, Lycée, ANPE, Ministères...).

-les administrations publiques locales (collectivités locales) ;

-**les administrations de sécurité sociale** qui ont pour fonction de répartir des prestations à partir des cotisations sociales obligatoires prélevés sur les assujetés.

E- Les administrations privées :

Ce sont des organismes privés sans but lucratif dont la fonction principale est de fournir des services non marchands ou marchands.

Leurs ressources proviennent pour l'essentiel de contributions volontaires. Ce secteur regroupe des unités très diverses : **organisations culturelles** et **communautés religieuses**, **partis politiques** et **syndicats**, **Croix-Rouge** et **associations diverses** de joueurs, de **pêcheurs**, etc.

F- Les ménages :

La fonction principale des unités appartenant à ce secteur est de consommer et éventuellement, en tant qu'entrepreneurs individuels, de produire de biens et services marchands non financiers.

Les ressources des ménages proviennent d'une part de la rémunération des facteurs de production (travail, capital, terre) ; il s'agit de salaires, d'intérêts de dividendes de loyers ; mais une bonne partie des transferts versés par d'autres secteurs (prestations sociales par exemple) ; enfin une troisième partie provient des ventes de biens et services opérées par les ménages en tant qu'entrepreneurs individuels.

A l'intérieur de ce secteur, on distingue les ménages ordinaires : ensemble des personnes vivant dans un logement séparé ou indépendant (**une personne vivant seule constitue un ménage**) des ménages collectifs qui regroupent la **population des collectivités** : **internats, casernes, asiles, prisons, couvents...**

G- Le reste du monde :

Ceci n'est pas un véritable secteur institutionnel car il ne rend compte de l'activité des unités non résidentes que dans la mesure où elles sont entrées en relation avec des unités résidentes.

Il est décomposé selon la localisation géographique en départements et territoires d'outre-mer, pays de la zone franc et étranger, avec une sous-distinction en pays de la Communauté Economique et étranger.

III- Les Opérations Comptables : Trinité des opérations

L'activité économique se manifeste par un certain nombre d'opérations que les comptables nationaux classent en fonction de leur nature économique : les **opérations sur biens et services** d'une part, les **opérations de répartition**, enfin les **opérations financières**.

A- Les Opérations sur biens et services :

Cette catégorie regroupe l'ensemble des opérations ayant trait à la création et à l'utilisation de biens et services ; il s'agit des opérations de production, de consommation, de formation de capital et des opérations avec l'extérieur (importations et exportations).

Au niveau de l'économie nationale, on peut rappeler que production et importations constituent des ressources alors que consommation, formation de capital et exportations sont des emplois ; il y a nécessairement équilibre entre la somme des ressources et la somme des emplois.

Les opérations de production retenues par le **SECN** (Société des Experts Comptables Nationaux) est une réalité bien ... construite.

En **URSS** et dans les pays du **Comecon** on utilise la comptabilité dite du produit matériel. On ne retient que la production de biens et de services nécessaires à la circulation de ces biens.

Une bonne partie de des services est exclue de cette définition : le travail d'un médecin ou d'un enseignant, celui d'une secrétaire l'est si elle travaille dans une usine, dans un combinat mais il ne l'est pas si elle travaille dans des activités de services ou au Gosplan.

Les activités de services de transport sont incluses dans la production s'il s'agit de transports de marchandises ; par contre le transport de voyageurs n'est pas considéré comme une activité productive. Dans cette conception marxiste, produire c'est cristalliser le travail socialement nécessaire en un bien matériel, d'où l'exclusion des services qui ne s'incorporent pas directement dans un bien matériel donné (et le traitement est distinct des services de transport-marchandises et de voyageurs...).

Dans le SECN français, actuellement utilisé, la production est définie comme « **l'activité socialement organisée des unités résidentes, consistant à créer des biens et des services habituellement échangés sur le marché et / ou obtenus à partir de facteurs de production s'échangeant sur le marché** ».

1- La consommation :

Il convient de distinguer la **consommation intermédiaire** de la **consommation finale**.

a-La consommation intermédiaire représente la valeur des biens (autres que les biens de capital fixe) et des services marchands consommés au cours de la période dans le processus courant de production.

Il s'agit d'une consommation intermédiaire en ce sens qu'il y a disparition complète des biens en question, soit par incorporation dans des produits plus élaborés (c'est le cas des matières premières qui sont transformées au cours du processus de production), soit par destruction (fuel utilisé pour faire tourner les machines).

b-La consommation finale représente la valeur des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains, besoins individuels ou collectifs : elle est le fait des ménages et des administrations, tant publiques que privées.

La consommation finale des ménages concerne en quasi-totalité des biens et des services marchands (dans leur consommation de services non marchands figurent les services domestiques fournis par le personnel salarié qu'ils emploient), y compris les biens durables (automobiles, équipements ménagers).

2- La formation de capital :

L'investissement ou formation de capital revêt deux formes : **la formation brute de capital fixe** et **la formation des stocks**.

a-La formation brute de capital fixe (en abrégé FBCF) représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production. Il est à noter que la FBCF des ménages ne concerne que l'acquisition de logements, tous les autres achats de biens durables sont traités en consommation finale.

Une autre convention concerne les administrations publiques militaires : les biens durables acquis par ces dernières (Cuirassés, porte-avions) sont considérés comme consommation intermédiaire et non comme FBCF.

Formation nette de capital fixe = Formation brute de capital fixe – amortissement

b-La formation des stocks (ou variation) les stocks comprennent tous les biens autres que les biens de capital fixe, détenus à un moment donné par les unités de productions.

La comptabilité nationale n'enregistre pas les quantités stockées mais simplement les variations (positives ou négatives) intervenues dans le volume des stocks entre le début et la fin de l'année (les plus-values sur stocks résultant de variations de prix ne sont pas comptabilisées).

3- Les opérations avec l'extérieur :

Il s'agit des exportations et des importations portant à la fois sur les biens et les services (services de transports, d'assurances...).

Les exportations de biens sont évaluées « **Free on Board** » (FOB) c'est-à-dire au prix du marché à la frontière française ; les importations sont évaluées CAF (« **Coût, Assurance, Fret** ») qui est la valeur des biens à leur entrée sur le territoire.

B- Les Opérations de répartition :

A toute opération de production est associée la naissance d'un flux de revenu ; par opérations de répartition, la SECN entend « **les opérations de distribution et de redistribution du revenu issu de la production ainsi que des flux de revenu avec le reste du monde** ».

La nomenclature des opérations de répartition **comprend sept rubriques** :

1- La rémunération des salariés :

Elle comprend tous les versements effectués et avantages fournis par les employeurs au titre de rémunération du travail accompli par les salariés au cours de la période considérée. On y trouve notamment :

-**les salaires et traitements bruts** ; le qualificatif de « **brut** » signifie ici que cette évaluation est effectuée avant déduction de la part des cotisations sociales à la charge des salariés ;

-les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs, versées directement par les employeurs aux organismes assureurs, ces cotisations d'employeurs (distinctes des cotisations à la charge des salariés) sont considérées comme constituant un salaire direct pour les salariés.

2- Les impôts liés à la production et à l'importation :

Ce sont des prélèvements obligatoires opérés sur les unités productrices qui frappent la production et l'importation de biens et services ou l'utilisation de facteurs de production. Ces impôts sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation. Il s'agit notamment de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), des impôts liés à la production (taxes sur les produits pétroliers, impôts sur les alcools), impôts divers supportés par les producteurs (taxe professionnelle, vignette...).

3- Les subventions d'exportation :

Ce sont des transferts effectués par les administrations publiques et éventuellement les institutions de la CEE ou autres, aux unités productrices pour leur permettre de vendre à un prix inférieur aux coûts de production.

4- Les revenus de la propriété et de l'entreprise :

Dans cette rubrique, on trouve les intérêts, les revenus de la terre (fermages et métayages), les revenus des actifs incorporels (droits d'auteur, licence d'exploitation de brevets d'invention), les dividendes et revenus distribués par les sociétés.

5- Les opérations d'assurance dommages :

Ces opérations regroupent les versements de primes opérées par les assurés et la remise d'indemnités opérée à leur profit par les entreprises d'assurance.

6- Les transferts courants non dénommés ailleurs :

Dans cette rubrique on trouve les impôts courants sur le revenu et le patrimoine (sur le bénéfice des sociétés, impôts sur revenu des personnes physiques, etc.) ; avec l'ensemble des prestations sociales.

Les transferts liés à la coopération internationale et les transferts privés internationaux sont isolés à l'intérieur de la rubrique générale ou on trouve des transferts de nature très diverse (redevances pour passeport, permis de conduire, permis de chasse...), les legs et donations, etc.

7- Transferts en capital :

Ces transferts n'influencent pas directement la consommation des bénéficiaires, mais au contraire leur investissement ; il s'agit par exemple des aides à l'investissement, des impôts en capital (prélèvements sur les donations et successions), enfin des opérations de dédommagement pour dommages de guerre ou calamités naturelles.

C- Les Opérations financières :

a- Définition :

Ce sont les opérations relatives à la création et à la circulation des moyens de paiement, de placement et de financement.

Elles portent sur des droits financiers appelés **créances** et **dettes**. Ces dernières peuvent être matérialisées par un support – billets, monnaies métalliques, titres, effets – ou se traduire par de simples écritures dans des comptes ouverts dans les institutions spécialisées.

b- Nomenclature :

La SECN distingue **quatre grandes catégories d'opérations financières**, d'après les instruments sur lesquels elles portent :

-les instruments de paiement sont les créances directement utilisables, sans transformation préalable, pour effectuer un règlement sur le territoire national ou à l'extérieur de celui-ci. On y trouve (pièces, billets et tous dépôts susceptibles d'être transférés par chèque ou virement) ;

-les instruments de placement regroupent les créances qui sont acquises par la seule décision d'un créancier de mettre en réserve un moyen de paiement ; ils sont émis en principe par les intermédiaires financiers ou sur un marché largement ouvert ; leur liquidité est plus ou moins grande selon le cas : dépôts à vue (caisses d'épargne) ou à terme, bons, négociables ou non, actions ou obligations ;

-les instruments de financement sont des droits financiers traduisant une relation spécifique entre un prêteur et un emprunteur ;

-les réserves techniques d'assurance sont les engagements qui résultent, pour les organismes qui gèrent des contrats d'assurance, du jeu même de leur activité.

c- Les deux catégories de comptes :

On a **deux séries de comptes** : les **comptes de secteur** d'une part, les **comptes d'opération** d'autre part.

1- Les Comptes de secteurs :

Toutes les opérations concernant chacun des sept secteurs institutionnels font l'objet d'un regroupement dans les comptes établis sur deux colonnes.

On rappelle que les ressources (et les flux nets de dettes) sont inscrites à droite (convention comptable), les divers emplois (et les flux nets de dettes) à gauche.

Dans le SECN, tous les secteurs institutionnels (à l'exception du « **Reste du Monde** » qui a un statut particulier) disposent d'une **série de six comptes** : **compte de production, d'exploitation, de revenu, d'utilisation du revenu, de capital, compte financier**.

Tous ces comptes sont liés par des soldes qui ont des significations économiques précises.

2- Compte de production :

Ce compte décrit la liaison entre la production et la consommation intermédiaire nécessaire à sa réalisation.

La structure est extrêmement simple ; en ressources (à droite) on trouve la valeur de la production de biens et services marchands réalisée au cours de l'année ; en emplois (à gauche), la valeur de la consommation intermédiaire; pour équilibrer le total des ressources et des emplois, on fait apparaître, en emplois, le solde de ce compte qui s'appelle la valeur ajoutée brute.

Emplois		Ressources	
Consommation intermédiaire	3 805	Production de biens et de services marchands	7 336
Valeur ajoutée brute	3 531		

Total :	7 336	Total :	----- 7 336

La valeur ajoutée brute est donc définie comme l'excès de la valeur de la production sur la consommation intermédiaire ; elle est « **brute** » car elle inclut la consommation de capital fixe ; pour

obtenir la valeur ajoutée réelle il faudrait déduire la consommation de capital fixe (dont le montant n'est d'ailleurs pas indiqué dans le rapport sur les comptes de la Nation). **On a donc :**

Valeur Ajourée = Production – Consommation intermédiaire.

3- Le Compte d'exploitation :

Il a pour objet l'enregistrement des opérations de répartition liées à la production.

En ressources on y trouve essentiellement la valeur ajoutée brute ; les subventions d'exploitation ne constituent qu'une ressource négligeable pour l'ensemble des SQSNF, même si elles sont essentielles pour certaines.

Dans les emplois, la rubrique la plus importante est constituée par la rémunération des salariés qui représente, pour l'année considérée plus des deux tiers de la valeur ajoutée brute (on a fait figurer dans le tableau la décomposition de cette rubrique en salaires et traitements bruts d'une part, cotisations sociales d'autre part pour rendre compte de l'importance relative de ce que l'on peut appeler le salaire indirect par rapport au salaire direct).

On prend également en compte les impôts indirects autres que la TVA (laquelle n'est pas comprise dans les charges des producteurs et dont le traitement particulier sera précisé plus loin).

Le solde du compte d'exploitation (en gras ci-après) est défini comme l'Excédent Brut d'Exploitation (le résultat est là encore brut faute de déduction de la consommation de capital fixe).

Ce solde mesure le résultat de l'activité de production des SQSNF après paiement des charges salariales et versement des prélèvements obligatoires liés à la production.

Ce solde est indépendant des modalités de financement des capitaux mis en œuvre dans l'entreprise ; les versements d'intérêts correspondant à la rémunération de ces derniers sont pris en compte en effet non dans le compte d'exploitation, mais dans le compte de revenu.

Tableau : Compte d'exploitation (SQSNF en milliards de francs)

Emplois		Ressources	
Rémunération des salariés	2 144	Valeur ajoutée brute	3 531
Dont :		Subvention d'exploitation	95
Salaires et traitements bruts	1 549		
Cotisations sociales des employés	595		
Impôts directs (sauf TVA)	327		
Excédent brut d'exportation	1 155		
	-----		-----
Total :	3 626	Total :	3 626

4- Le compte de revenu :

Ce compte a pour objet l'enregistrement des opérations de répartition non directement liées à la production.

L'essentiel des ressources est constitué par l'excédent brut d'exploitation, et dont la reprise assure la liaison avec le compte d'exploitation (et aussi de ce fait avec le compte de production) ; les revenus de la propriété et de l'entreprise (loyers, intérêts perçus...) sont recensés dans ce compte car ils ne sont pas liés à l'activité de production.

Les indemnités reçues au titre des assurances comme compensation des dommages, constituent également des ressources alors que les primes d'assurance versées apparaissent en emplois.

Mais les emplois les plus importants sont les impôts versés aux administrations publiques (impôts sur les sociétés) et des revenus de la propriété et de l'entreprise ; versement d'intérêts aux banques et institutions de crédit, de loyers pour les immeubles occupés, etc.

Le solde de ce compte est le **Revenu Disponible Brut** : il représente le revenu dont le secteur institutionnel a disposé une fois effectué toutes les opérations de redistribution.

Le terme de « **Profit** » n'est pas utilisé dans la comptabilité nationale. Suivant l'objet de l'analyse, on peut estimer que le Revenu Disponible Brut ou « **Excédent Brut d'Exploitation** » en sont la traduction comptable.

Tableau : Compte de Revenu (SQSNF en milliards de francs)

Emplois		Ressources	
Impôts	135	Excédent Brut d'Exploitation	1 155
Revenu de la propriété et de l'entreprise	639	Revenu de la propriété et de l'entreprise	
Primes d'assurance	30	Et ressources diverses	333
Divers (transports, etc.)	135	Indemnités d'assurance dommage	28
Revenu Disponible Brut	-----		-----
Total :	1 516	Total :	1 516

5- Le Compte d'utilisation du revenu:

Son objet est de montrer comment se répartit le Revenu Disponible Brut entre consommation finale et épargne. Toutefois, par convention les SQSNF n'ont aucune consommation finale, ce compte est sans intérêt pour ce secteur ; le nouveau solde, **l'Épargne Brut** est égal au revenu disponible brut, solde du compte de revenu.

Tableau : Compte d'utilisation de revenu (SQSNF en milliards de francs)

Emplois		Ressources	
Épargne Brute	577	Revenu disponible brut	577
	-----		-----
Total :	577	Total :	577

C'est évidemment pour les ménages que ce compte donne une indication essentielle ; on y lit directement le partage du revenu disponible brut des ménages en consommation finale 1 et épargne brute ; le rapport de l'épargne brute des ménages à leur revenu disponible brut définit le taux d'épargne des ménages ou propension moyenne à épargner ; ce taux établit de **12% en 1990**.

La propension moyenne à consommer ; rapport de la consommation finale au revenu disponible brut était (par conséquent de **100% - 12% = 88% = 0,88**).

6- Le Compte de capital :

Ce compte décrit les opérations liées aux investissements, c'est-à-dire celles liées aux acquisitions d'actifs physiques, réels par opposition aux opérations sur les actifs financiers qui seront retracées dans le compte financier.

1. Qui apparaît donc comme Emploi du compte d'utilisation du revenu.

L'essentiel de ses ressources est constitué par l'épargne brute, solde de compte précédent ; les aides à l'investissement et les opérations de transfert en capital ne représentent au total que les ressources négligeables.

En ce qui concerne les emplois, les deux postes clé sont la formation brute de capital fixe (**FBCF**) et la valorisation de stocks qui est ici positive. Il faut peut être rappeler encore une fois que ce sont les variations de stock (et non pas la valeur des stocks) qui sont ici comptabilisées et que, en conséquence, ce poste, qui est en général positif peut devenir négatif dans le cas où le secteur considéré diminue ses stocks.

Tableau : Compte de capital (SQSNF en milliards de francs).

Emplois		Ressources	
FBCF	672	Epargne brute	577
Variation de stock	25	Transfert en capital	
Acquisition de terrains et autres actifs	43	(aides à l'investissement)	49
Transfert en capital	17		
Capita (+) ou Besoin (-)			
De financement	-131		
	-----		-----
Total :	626	Total :	626

Le solde de capital permet de calculer le taux d'auto-financement du secteur, défini par le rapport de l'épargne brute (**577**) et les transferts en capital nets (**49 – 17**) à la FBCF accrue de la variation de stocks et des acquisitions (**672 + 25 + 43**) ; les SQSNF ont ainsi des besoins de financement alors que les ménages ont généralement une capacité de financement.

On retrouve la confirmation de l'idée selon laquelle, pour l'essentiel ce sont les ménages qui épargnent et les entreprises investissent.

7- Le Capital financier :

Ce compte regroupe toutes les opérations financières et seulement les opérations financières, concernant le secteur considéré avec un principe d'enregistrement différent de celui adopté pour l'ensemble des autres comptes ; à la présentation en emplois et ressources on substitue l'enregistrement en flux net de créances (à gauche) et de dettes (à droite).

Si on envisage les flux nets de créances il apparaît que dans l'année considérée les SQSNF ont accru leurs encaisses (ou si l'on préfère la quantité de monnaie qu'elles détiennent) ainsi que leurs dépôts non monétaires auprès des institutions spécialisées.

Mais parallèlement leur endettement sous forme de dépôts non monétaires et de bons à court terme s'est également accru. Elles ont également accru leurs créances en matière, ce qui signifie qu'elles ont également prêté, consenti des crédits à d'autres secteurs. Il en va de même pour les actions et les obligations, qui sont des titres représentatifs d'un emprunt à long terme qui donnent lieu à versement d'une rémunération annuelle sous forme d'intérêts dont le taux (10% ou 15% du montant prêté) a été fixé lors de l'émission ; ces titres sont remboursables selon les modalités variables.

Les actions ne sont pas au sens juridique des créances mais des droits de propriété (qui ne sont donc pas remboursables) et qui donnent lieu chaque année à distribution de dividendes dont le montant dépend des résultats de l'exploitation de l'entreprise considérée.

Le solde de créances et des dettes est la différence entre le flux net des créances et le flux net des dettes : il figure toujours par convention dans la colonne de droite avec un signe (+) ou (-) suivant le cas.

Dans le cas présent, le fait que ce solde soit négatif (- **146 milliards**) signifie que l'endettement de ce secteur a progressé plus vite que le montant des créances ; ce dernier s'est accru seulement de **758 milliards** alors que le flux net des dettes croissait de **904 milliards** (la différence entre ces deux chiffres représente justement le solde des créances et dettes).

Tableau : Compte financier (SQSNF en milliards de francs)

Emplois		Ressources	
Monnaie	67	Dépôts non monétaires et bons à court terme	36
Dépôts non monétaires	31	Obligations	33
Obligations	32	Actions	215
Actions	335	Prêts à court terme	357
Prêts à court terme	277	Prêts à moyen terme	263
Prêts à moyen et long terme	----		
Réserves primes d'assurance	5	Soldes des créances et dettes	- 146
	-----		-----
Total :	758	Total :	758
		Ajustement	
		Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 131

Les deux dernières lignes du compte financier permettent justement de comparer la capacité ou besoin de financement, solde du compte de capital, avec le solde du compte financier. L'un est contre- partie de l'autre.

Si toutes les opérations étaient enregistrées sans erreurs, les deux soldes devraient être rigoureusement égaux. Or on constate une erreur, un ajustement qui est égal par définition à la différence entre les deux soldes. Cette erreur est due à de multiples causes : saisies statistiques erronées, non repérage de certaines transactions illicites (drogue, contrebande, etc.).

EXERCICE :

Application numérique : les chiffres suivants concernent le secteur institutionnel des ménages **en 1978**. Pourriez-vous y remettre un peu d'ordre et déterminer les soldes successifs des différents comptes ?

1. La consommation intermédiaire a été de 275 millions de francs.
2. La consommation finale a été de 1 315 millions de francs.
3. Les ménages ont reçu 6 millions de subventions d'exploitation et 3 millions d'aide à l'investissement.
4. Ils ont accru leurs stocks de 2 millions.
5. Ils ont reçu de leurs employeurs des salaires nets de cotisations sociales, d'un montant de 765 millions de francs.

6. Ils ont produit 818 millions de biens et services.
7. Ils ont acquitté 125 millions d'impôt sur le revenu et 3 millions d'impôt sur le capital.
8. Ils ont versé 49 millions d'intérêts et encaissé 108 millions d'intérêts et de dividendes.
9. Les salariés employés par les ménages ont représenté une charge de 101 millions.
10. La FBCF a été de 166 millions.
11. Les prestations sociales encaissées représentaient 490 millions.
12. Les indemnités reçues des compagnies d'assurances ont représenté 36 millions alors que les primes versées ont été de 30 millions.
13. Les charges d'exploitation diverses et les impôts liés à la production ont représenté 14 millions.

QUESTIONS :

- 1- Quelles ont été les valeurs des propensions moyennes à consommer et à épargner des ménages en 1978 ?
- 2- Quelles réflexions vous suggèrent ces deux chiffres ?
- 3- Quelle est la signification économique du solde du dernier compte ?